

SUR LA RÈGLE DE SAINT PACÔME, LÉGISLATEUR DES MOINES D'ÉGYPTÉ

But et motifs de ce travail. – Administration des monastères de la Thébaïde. – Costume des moines, leur manière de vivre.

En 404

Quelque bien affilé, quelque tranchant que soit un glaive, il ne tarde point à se rouiller et à perdre l'éclat de son premier poli, s'il reste trop longtemps renfermé dans sa gaine.

J'étais encore tout affligé de la perte de notre sainte et vénérable Paula (non que je me fusse mis en opposition avec les préceptes de résignation recommandée par l'Apôtre; je m'étais contenté de regretter en elle l'ange consolateur d'une foule de misères); j'étais, dis-je, encore bien affligé quand je reçus des livres qui m'étaient expédiés par l'homme de Dieu, le prêtre Sylvanus; on les lui avait fait passer à Alexandrie, afin qu'il me les envoyât. Il motivait cet envoi parce que dans la Thébaïde, dans le monastère de Métansa, dont le nom a été changé en celui de *Tanabo* en mémoire d'une illustre conversion, se trouvaient plusieurs frères latins de nation qui ignoraient les langues grecque et égyptienne, dans lesquelles avaient été écrits les règlements des saints Pacôme, Théodore et Orésie; les premiers qui, dans la Thébaïde et en Egypte, jetèrent les fondements des ordres cénobitiques, par l'inspiration divine elle-même, ou par l'inspiration de l'ange à qui on est redevable de cette grande idée.

Je m'étais renfermé depuis longtemps dans le silence et le repos de ma douleur, lorsque le prêtre Leontinus et ses collègues, qui avaient été chargés de cette mission, vinrent me supplier d'écrire : ce qui me détermina à faire venir mon copiste et à traduire en notre langue les règlements, qui déjà avaient passé de la langue égyptienne en la langue grecque. Je me mis donc à l'oeuvre, pour obtempérer à la volonté, je n'oserais dire aux prières, d'aussi illustres solliciteurs, et je rompis, sous ces favorables auspices, un long silence, avec la conviction qu'en reprenant mes anciennes études je ne pouvais que réjouir dans le ciel la sainte femme dont la sollicitude s'était étendue avec prédilection sur les monastères, et qui méditait ici-bas pour les autres sur ce qui nous attend au céleste séjour.

Mon oeuvre d'ailleurs ne pouvait être que fort agréable à la vierge du Christ, notre vénérable Eustochia, qui le ferait lire à ses soeurs; puis nous mettions nos frères à même de suivre l'exemple des moines d'Egypte, ou plutôt de Tanabo, en leur apprenant quels sont les pères, les intendants, semainiers de chaque monastère; que chaque communauté renferme quarante frères, tantôt plus, tantôt moins, qui obéissent à un même chef; que trente ou quarante de ces communautés forment un monastère; que trois ou quatre d'entre elles seulement forment une tribu, que chaque tribu se livre à un même travail, et qu'elles se succèdent chaque semaine et à tour de rôle dans l'exercice des fonctions sacerdotales. Nous leur apprenions, en ce qui concerné les membres de la communauté, quel est celui qui entre le premier dans le monastère, qui s'assied le premier, qui devance les autres à la promenade, qui le premier récite les psaumes, est servi le premier lors des repas et entre dans l'église. Ce n'est pas la différence d'âge, mais de grade qui établit les préséances hiérarchiques.

Dans leurs cellules ils ne gardent qu'un *psiathus* (*psiathium*), et deux *lebitonaires* (*lebitonaria*), espèce de vestes sans manches; ils ont un autre vêtement déjà usé pour travailler ou dormir. Ils portent aussi un manteau de lin, deux capuchons, une peau de chèvre avec son poil, qu'ils appellent *mélote*, une ceinture et des espèces de bottines; ils sont en outre munis d'un bâton qu'ils emportent dans leurs courses. Les malades y sont l'objet des plus grands soins, et ont en abondance les mets les plus délicats. Quant à ceux qui se portent bien, ils se distinguent par la plus grande sobriété. Deux fois par semaine, le quatrième et le sixième jour du sabbat, tout le monde est tenu de jeûner, excepté à l'époque de la Pentecôte. Les autres jours, il est loisible à chaque membre de manger après midi; la table est servie dans le réfectoire, à la même heure, pour ceux qui se livrent à de rudes travaux, pour les vieillards, pour les enfants et pour tous ceux que les grandes chaleurs auraient trop fatigués. Il en est qui mangent fort peu au second repas, et qui se contentent d'un seul plat; il en est qui sortent de table après n'avoir mangé qu'un très petit morceau de pain. Il n'y a qu'un seul ordinaire pour toute la communauté. Ceux qui veulent s'abstenir de paraître au réfectoire doivent se contenter, dans leur cellule, de pain, d'eau et de sel, soit qu'ils s'imposent ce régime pendant un ou deux jours. Quand le supérieur frappe dans ses mains, chacun récite quelques passages des saintes Écritures. Dès que la prière est faite, tous se lèvent au même instant; nul ne regarde son voisin quand il se livre à un travail quelconque; chacun, les yeux baissés, ne doit être attentif qu'à ce qu'il fait, etc.